

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 juin 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16 et 17 juin 2014

2014 R. 116 – Désignation de représentants de la Ville de Paris au sein de la Mission d'information et d'évaluation sur le thème « Le travail dominical et nocturne à Paris : état des lieux et perspectives ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu la délibération 2014 SGCP 1006, en date des 16 et 17 juin 2014, portant création d'une mission d'information et d'évaluation sur le thème « Le travail dominical et nocturne à Paris : état des lieux et perspectives » ;

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 3 juin 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de la Mission d'information et d'évaluation sur le thème « Le travail dominical et nocturne à Paris : état des lieux et perspectives » :

M. Bernard GAUDILLÈRE,
Mme Léa FILOCHE,
M. Pierre AIDENBAUM,
Mme Afaf GABELOTAUD,
M. Jérôme COUMET,
M. Philippe DUCLOUX,
M. Yves CONTASSOT,

Mme Danièle PREMEL,
M. Jean-Bernard BROS,
M. Jean-Baptiste DE FROMENT,
Mme Valérie MONTANDON,
M. Alexandre VESPERINI,
M. Geoffroy BOULARD,
Mme Florence BERTHOUT,
Mme Anne TACHENE.